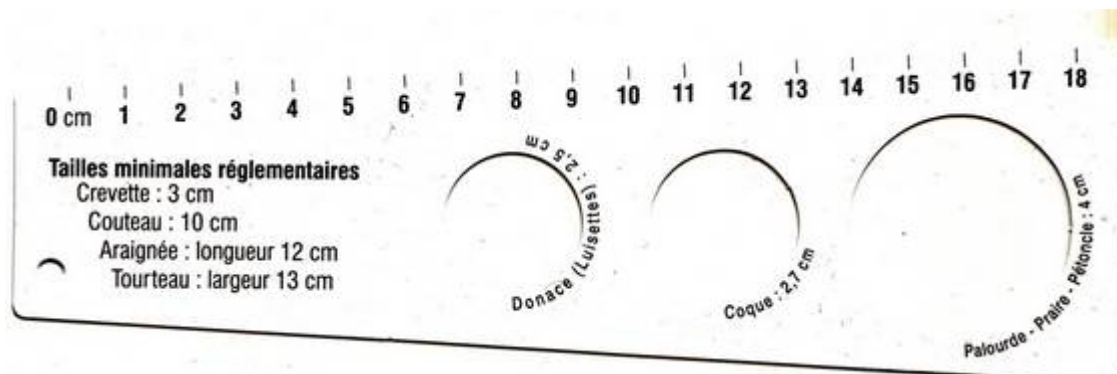


La pêche à pied

Pour avoir une pêche à pied respectueuse et durable. Il faut respecter certaines règles

Règle n °1

-Quand on pratique la pêche à pied il faut respecter les tailles des coquillages et des crustacés que l'on veut ramasser. Une réglette avec des mesures permet de vérifier la taille des animaux si elle est trop petite on n'a pas le droit de les ramasser. Par contre si la coquille est vide il n'y a pas de taille à respecter.



Règle n °2

La quantité de coquillages ramassés est limitée par la loi et le bon sens veut que l'on ne ramasse que ce que l'on peut consommer.

Règle n°3

Lors de la pêche quand on soulève ou retourne les pierres il faut les remettre à leur place car sinon on détruit la vie des animaux qui vivent dessous.

Quelques coquillages de nos côtes

